



**Ces deux personnalités défèrent ce jour à une convocation à la gendarmerie nationale, légion du Sud-ouest.**

En effet, le DG d'Activa-Cameroun et le DG de la Sonara devront répondre aux questions de la police et de la gendarmerie sur le contrat d'assurance liant la Sonara, touchée par un gigantesque incendie dans la nuit du 31 mai au 1er juin 2019

À ce sujet, la convocation adressée au DG d'Activa assurances précise que ce dernier devra être accompagné « de tout autres responsables en charge du suivi du contrat entre Activa Cameroun et la Sonara, munis de leurs pièces d'identité et de toute documentation liée à ce contrat. »

Cette convocation survient quelques jours après la remise au Premier ministre de la copie du rapport d'enquête sur l'incendie de la Sonara. Ce rapport, selon des informations relayées par la presse locale, révèle qu'au moment de l'incendie, la Sonara n'avait pas encore payé sa prime d'assurances.